

**PRÉSENCE A BANYULS-SUR-MER (P.-O.)  
DE HALACARUS BISULCUS VIETS**

Par Françoise WEINSTEIN

Dans le sable à *Amphioxus* de Banyuls-sur-Mer, j'ai retrouvé en grande abondance *Halacarus bisulcus* Viets décrit de Bergen en 1927. Ses deux localisations m'ont incitée à étudier cette forme en détail et à donner la description de celle de Banyuls<sup>1</sup>.

*Halacarus bisulcus* mesure 480  $\mu$  de longueur totale, 240  $\mu$  de largeur maximale et 220  $\mu$  de hauteur. La longueur des pattes sera donnée dans le tableau chétotaxique de celles-ci. A l'état vivant, le corps est rouge orangé ; on distingue trois taches oculaires : deux latérales et une située à la base du rostre. Le corps, ovalaire, est très peu cuirassé : les plaques sont petites, minces, sans ornementation. Les plaques oculaires, très réduites, se voient mal sans coloration. Les pattes II et III possèdent seules des peignes à leurs griffes. Tous ces caractères permettent d'affirmer l'appartenance de cet animal à l'espèce *Halacarus bisulcus* Viets.

Le capitulum petit, allongé, sans aucune ornementation, est inséré en position légèrement ventrale. Il est séparé du tronc par un étranglement étroit mais bien marqué. L'hypostome sur sa face ventrale et externe porte deux longues soies fines divergentes. A l'extrémité distale les deux lames de l'hypostome, qui à la base étaient soudées, s'écartent laissant entre elles une fente. Les chélicères, fortes, incurvées vers la partie dorsale, s'amincissent à leur extrémité ; elles se terminent par un ongle puissant, courbe, pointu, à bord interne finement denticulé, (fig. II, C). Les palpes longs et parallèles, écartés dès leur base, dépassent nettement les chélicères (fig. I, F). Ils comprennent quatre articles : le premier, basal, est court et large ; le second très allongé porte comme chez tous les *Halacarus* une soie dorsale longue et fine. De plus cet article possède une soie sur sa face dorsale et interne. Le troisième article, court, est muni d'un processus interne arrondi à son extrémité, en forme de bâtonnet, caractéristique du genre. L'article distal allongé, plus mince, en griffe, porte trois soies disposées en triangle et dirigées vers l'avant. Ce dernier article est creux comme les précédents, à pointe légèrement bifide. Les palpes dépassent nettement l'hypostome et arrivent aux deux-tiers du téléfémur des pattes I. Ils sont très mobiles surtout dans le sens vertical, mais ils peuvent aussi effectuer de petits mouvements latéraux de faible amplitude.

L'idiosome se prolonge en avant par une épine frontale allongée en rostre, dont la pointe se relève dorsalement (fig. I, B).

1. Une série de *Halacarus bisulcus* Viets provenant de Banyuls-sur-mer a été déposée au Laboratoire de Zoologie (Arthropodes) du Muséum.

La plaque dorsale antérieure est peu chitinisée; comme toutes les autres elle ne présente aucune ornementation. Ses dimensions sont réduites :

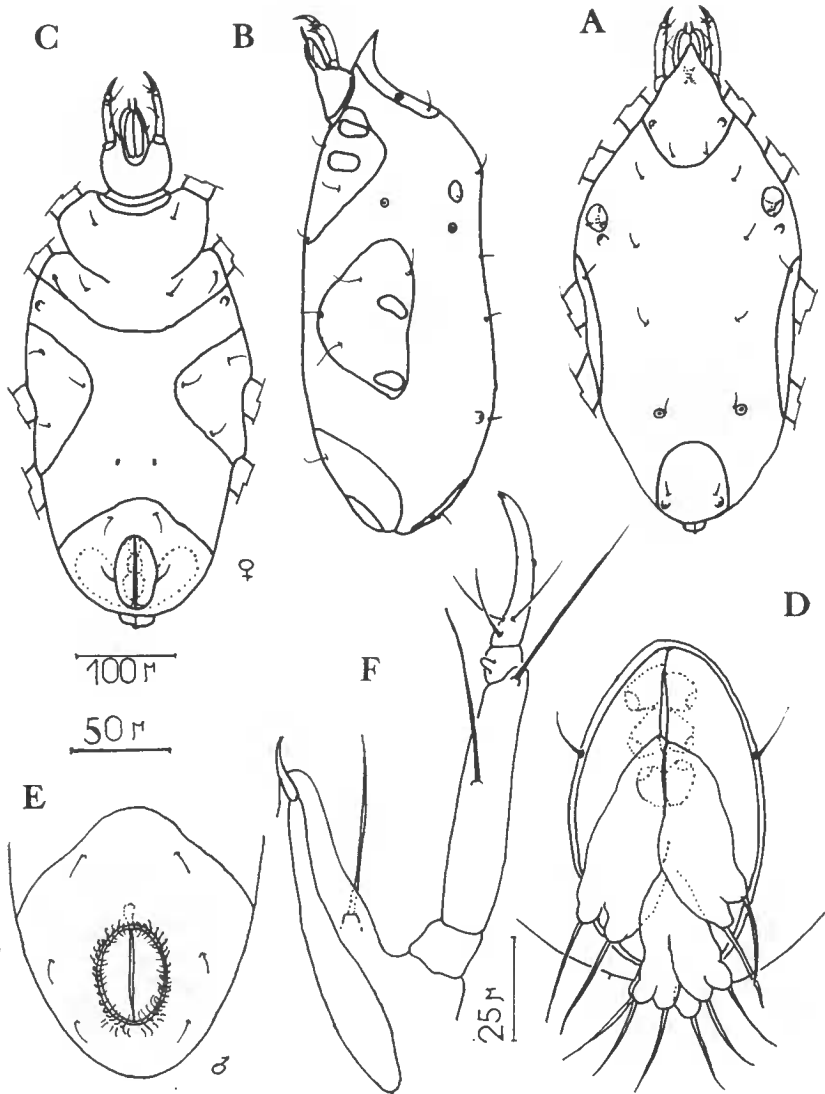


FIG. 1. — *Halacarus bisulcus* Viets : A : vue dorsale. B : vue latérale. C : vue ventrale. D : ovipositeur. E : plaque ventrale postérieure du mâle. F : palpe en vue dorsale.

elle n'atteint pas le niveau d'insertion de la deuxième paire de pattes. Elle porte latéralement deux protubérances à l'extrémité desquelles s'ouvrent des orifices glandulaires, et en position plus médiane et plus

postérieure, deux soies fines et courtes. Le bord postérieur de cette plaque est arrondi.

Les plaques oculaires rondes se situent juste sous l'insertion de la première paire de pattes, mais plus dorsalement ; elles sont percées en arrière d'un pore glandulaire.

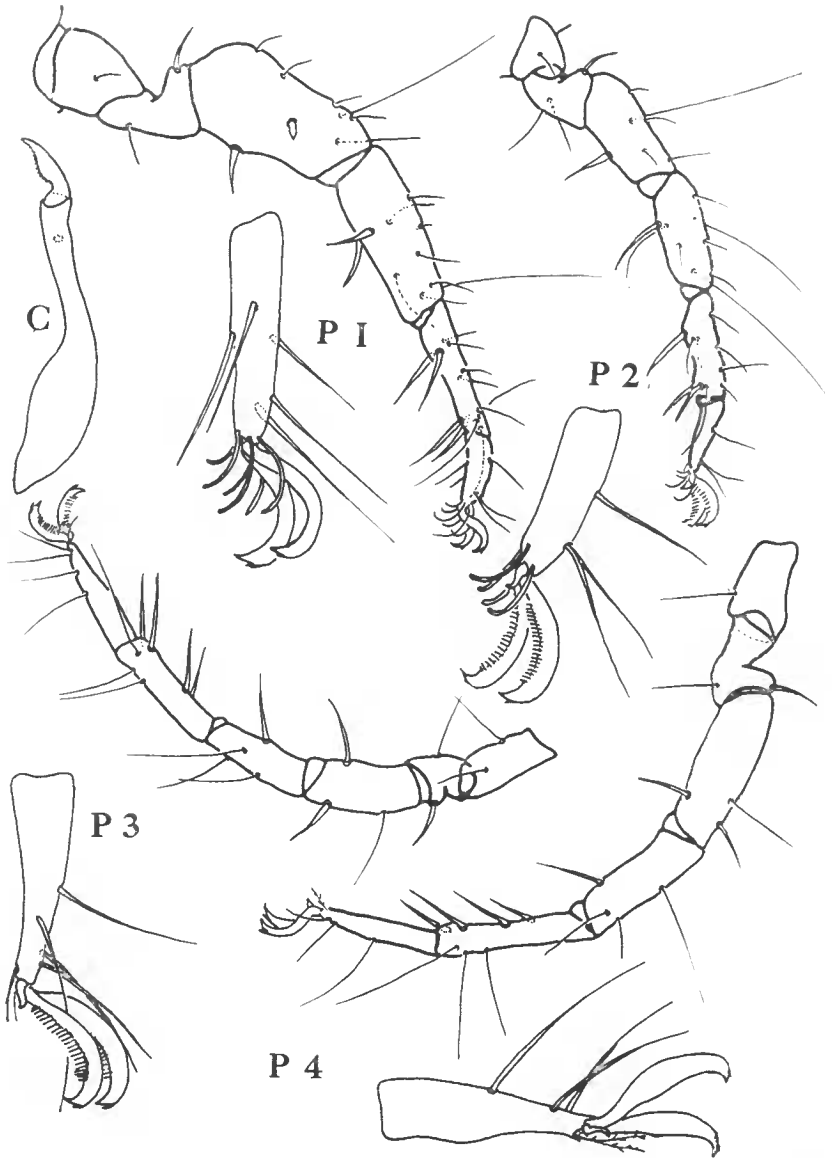


FIG. II. — *Halacarus bisulcus* Viets. P1, P2, P3, P4 : pattes et détail des tarsi. C : chélicère.

Sur la face dorsale, dans la partie nue, d'avant en arrière, s'alignent trois paires de soies fines et courtes. Un peu plus extérieurement, au niveau de la deuxième paire de soies dorsales, s'ouvre un orifice glandulaire de grande taille, porté sur une papille saillante. Une papille de même type s'observe dans le prolongement des soies dorsales ; sur sa face interne nait une petite soie. Tout à fait latéralement, entre les insertions des pattes II et III on retrouve une papille de même type. La paroi du corps entre les plaques est finement striée.

La plaque dorsale postérieure ovalaire très réduite occupe la partie tout à fait terminale du corps. Elle porte latéralement une paire de papilles ; deux soies les précèdent.

Sur la face ventrale la plaque épimérale antérieure est la plus étendue. Aussi large que longue, elle n'est pas plus ornementée que les précédentes. Elle comprend deux paires de soies sur les coxae I et II et une paire plus médiane et plus postérieure.

Les plaques épimérales postérieures, en triangle aux sommets arrondis, portent deux soies sur les coxae III et IV, une dans la pointe ventrale du triangle, une au-dessus des pattes III.

La plaque génitale n'atteint pas l'anus. Elle est réduite aussi et n'arrive pas en avant au niveau de la quatrième paire de pattes. Son bord antérieur est trilobé, l'échanerure est soulignée par deux soies. Chez la femelle le pore génital porte deux soies latérales tandis qu'il en existe une couronne chez le mâle. Chez le mâle également la plaque comprend deux paires de soies latérales. La femelle possède un ovipositeur : les lobes antérieurs se terminent chacun par deux soies fortes, les lobes postérieurs par trois soies fortes ; à l'état normal il se retracte en entier dans le corps.

Les pattes sont longues et grêles sauf la première paire dont le téléfémur s'élargit en une bosse antéro-dorsale marquée. Toutes les pattes (sauf la patte I) montrent une petite griffe accessoire médiane. Toutes les griffes sont fortes et bifides ; celles de la patte I se renflent en leur milieu et s'entourent de trois paires de soies parambulacrales mousses et courbes ; à celles des pattes II et III on distingue un peigne ; il y a deux paires de soies parambulacrales mousses et courbes à la patte II, une paire de soies lisses et fines à la patte III, une paire de soies fines et barbelées à la patte IV. La chétotaxie des pattes est résumée dans le tableau suivant (les épines sont représentées par des chiffres romains, les soies par des chiffres arabes).

	P I				P II				P III				P IV			
	d	v	a	p	d	v	a	p	d	v	a	p	d	v	a	p
trochanter ..	—	—	1	—	—	—	1	—	—	1	1	—	—	1	—	—
basifémur ...	I	1	—	—	I	1	1	—	I	1	—	—	I	1	—	—
téléfémur ...	5	I	I	1	3	I	1	1	II	I	—	—	II	1	—	—
patella .....	3	II	2	3	3	II	1	2	2	I	1	—	2	I	1	—
tibia .....	2	IV	3	3	4	III	2	1	2	IV	1	—	2	IV	1	—
tarse .....	3	2	—	—	3	—	—	—	4	1	—	—	3	1	—	—
Long <sup>r</sup> totale.	550 μ				450 μ				450 μ				525 μ			

Il est curieux de rencontrer en grande abondance à Banyuls *Halacarus bisulcus*. Il se trouve dans un sable grossier, propre, situé en face des

plages des Elmes et du Troc entre 5 et 20 mètres de profondeur. Des recherches systématiques seraient à envisager pour savoir si d'autres espèces nordiques se retrouvent dans la même localité. Dans ce milieu particulier je n'ai pas rencontré jusqu'à présent d'espèces françaises d'*Halacarus* autres que *H. bisulcus*.

*Laboratoire Arago, Banyuls-sur-Mer.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- SOKOLOV, 1952. — Halacaræ. *Fauna U. S. S. R.*
- VIETS (K.), 1927. — Die Halacaridae der Nordsee. *Zeitschrift für Wissenschaftliche Zoologie*. Bd. 130, Ht. 1-2.
- VIETS (K.), 1927. — Halacaridae. *Tierwelt Nord-u Ostsee*, XI.c.
- VIETS (K.), 1950. — Die Meeresmilben (Halacaridae, Acari) der Fauna Antarctica. *Further Zoological Results of the Swedish Antarctic Expedition 1901-1903*, IV, n° 3.